



Bien immobilier non conforme au compromis signé

Par **Cath5591**, le **26/09/2019** à **16:19**

Bonjour

Nous avons signé une promesse de vente concernant un bien immobilier

Depuis cette signature le voisin a démolì notre accès par escalier qui empiétait sur son terrain

Aucune servitude de passage n'est mentionnée sur la promesse

Il a été prévu que les vendeurs fassent construire à leurs frais un escalier la somme devrait être séquestrée

Une histoire de servitude se rajoute à tout ça pour des bardages et tuyau dépassant sur la propriété du voisin

Le voisin peut-il être ennuyé pour avoir démolì l'escalier?

Nous devons signer l'acte définitif de vente demain et venons d'apprendre que la déclaration préalable de travaux pour la construction de l'escalier a été reçue par l'urbanisme hier seulement

Nous ne savons plus quoi faire

Nous sommes bientôt à la rue

Avons-nous un recours ?

Avec toutes ces histoires nous arrivons à la date butoir

Merci à vous